

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Janvier 2026**

**20x26**

### **REMBOURSEMENT BILLETTERIE SPECTACLE** **LE PETIT PRINCE**

En raison de l'état de santé de l'artiste Christian Pochet, le spectacle « Le Petit Prince » programmé le 22 décembre 2025 a dû être annulé.

L'ensemble des spectateurs ayant déjà réglé leurs droits d'entrée sur ce spectacle ont été contactés afin de leur proposer soit un report de leurs billets achetés sur un spectacle à venir, soit un remboursement.

Ainsi, il est proposé d'autoriser le régisseur des recettes billetterie spectacle à procéder au remboursement des personnes le souhaitant.

La liste des spectateurs est annexée à la délibération

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- AUTORISE le régisseur des recettes à procéder aux remboursements conformément à l'annexe ci-jointe

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ**

LE SECRÉTAIRE  
AUDREY VILLE

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL